Image not found or type unknown

compensation financière en cas de rupture anticipée du bail

Par **manolita**, le **11/05/2021** à **11:36**

Le propriétaire de mon fils et de ses colocataires veut les faire partir avant le terme du bail. Mon fils et ses amies sont prêts à accepter si le propriétaire les aide à retrouver un logement similaire et s'ils obtiennent une compensation financière pour le déménagement qui n'était pas prévu et le préjudice subi. Y a t-il des cas de jurisprudence en la matière et est-ce une pratique juridiquement valide ? Merci beaucoup pour vos conseils.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés